



# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 14 janvier 2010

### Procès-verbal

**Présents** : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.  
Mmes Marie-Françoise PASCAL et Christine COCHET - Mrs Michel BATTISTELLA,  
Pierre-Marie DUPORT, Bruno FORT, Fabrice GALLET, Laurent JOLY et Roland MOISSET,  
Conseillers Municipaux.

**Absents** : Mme Valérie CARPIN - Mrs Alain BOUVET et Eric CURTET.

**Pouvoirs** : Mme CARPIN à Mme PASCAL

**Secrétaire de séance** : Laurent JOLY

**Rédacteur du procès-verbal** : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

### **Ordre du jour :**

#### ➤ **Délibérations**

- **Modification des statuts du SIVOM (changement de locaux)**
- **Tarifs communaux cimetières**
- **Convention SPA 2010**

#### ➤ **Informations diverses**

- Assemblée Générale du SIEA le 27/03/2010
- Position du conseil sur le projet de construction d'un nouveau collège par le Conseil Général pour le secteur du Bugey

#### ➤ **Questions diverses**

**Monsieur le Maire désigne Laurent JOLY secrétaire de séance et demande à l'Assemblée d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :**

- Délibération pour convention avec le CDG pour une mission d'archivage
- Délibération pour modification des statuts du Syndicat du Furans et de l'Arène
- Délibération pour solliciter l'aide du CREN

**Adopté à l'unanimité**

**Procès-verbal du 18 décembre 2010** : adopté à l'unanimité.

#### ➤ **Délibérations :**

- **Modification des statuts du SIVOM** : Monsieur le Maire indique que la ville de Belley a souhaité reprendre les locaux qui étaient jusqu'à ce jour mis à disposition du SIVOM dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville. Il convient donc de modifier les statuts du SIVOM afin d'intégrer la nouvelle adresse – 85, avenue Livet à Belley. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette modification des statuts du SIVOM.

● Tarifs communaux des cimetières : le Conseil Municipal par 9 voix pour et 2 contre fixe ainsi qu'il suit les tarifs des concessions dans les 3 cimetières communaux à compter du 1<sup>er</sup> février 2010 :

- Case au columbarium
  - o Concession 15 ans = 200 €
  - o Concession 30 ans = 400 €
  
- Tombes terre 2 m<sup>2</sup>
  - o Concession 15 ans = 40 €
  - o Concession 30 ans = 80 €
  - o Concession 50 ans = 150 €
  
- Tombes terre 4 m<sup>2</sup>
  - o Concession 15 ans = 80 €
  - o Concession 30 ans = 160 €
  - o Concession 50 ans = 300 €

● Convention SPA : Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la Convention avec la SPA pour la capture, la prise en charge et l'enlèvement des animaux sur le territoire communal (coût inchangé : 0.26 €/habitant pour l'année 2010).

● Convention pour mission d'archivage: Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de l'Ain pour une mission d'archivage de 2 jours en mairie (la mission avait été programmée en 2009 mais n'a pas pu se réaliser).

● Modification des statuts du Syndicat du Furans et de l'Arène.

Mrs Fabrice Gallet et Laurent JOLY sont les délégués de la commune.

Mr Gallet explique que les statuts du Syndicat n'ont jamais été revus depuis sa création et qu'il convient de les mettre en conformité avec la réglementation en vigueur. Il précise aussi que cette modification doit permettre la mise en œuvre d'une gestion concertée. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le projet de modification des statuts du Syndicat du Furans.

● Mission du CREN.

*Arrivée de Melle Christine COCHET.*

Rappel par Mr GALLET de la réunion du 25 septembre 2009 et de l'intervention de Mme GARNIER, du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels.

Mr GALLET souligne l'intérêt pour la commune de se doter d'un plan de gestion des espaces naturels d'une part dans le cadre de la future révision du PLU mais aussi pour la création éventuelle d'un « sentier d'interprétation » sur le thème de l'eau.

Mr BONNARD rappelle enfin que les interventions du CREN sont gratuites pour les collectivités et propose donc de lui confier la mission d'élaboration de ce plan de gestion des espaces naturels. Proposition adoptée à l'unanimité.

## **Informations**

● AG du SIEA dont le délégué est Roland MOISSET : samedi 27 mars à Peronnas.

● Achat de terrain : l'acquisition de la bande de terrain cédée par RFF derrière la mairie a été signée par le Maire le 29 décembre 2009 devant notaire à Lyon.

● Projet de construction du groupe scolaire : remise des dossiers par les 4 architectes le 27 janvier. Présentation de chaque projet par son auteur le mercredi 10 février à partir de 13 h 30 en mairie (intervention d'une heure par architecte) avant choix définitif.

● Planning des réunions de la commission des finances pour l'élaboration du budget primitif :

- 02/02 rencontre avec CRCA pour propositions d'emprunts
- 13/02 et 22/02 pour préparation BP

- Point sur le déneigement :

Après les abondantes et exceptionnelles chutes de neige de ces derniers jours, Mr BONNARD tient à remercier toutes les personnes qui sont intervenues pour assurer le déneigement.

Mr PERRAUD, adjoint à la voirie et Mr DUMOLLARD qui ont été très sollicités de jour comme de nuit, les employés municipaux qui n'ont pas compté leur temps et sont intervenus même pendant le week-end.

A souligner également des actions individuelles spontanées, comme les frères MARTINS à Chazey qui sont intervenus dans le hameau avec le matériel de leur entreprise mais aussi des habitants qui ont aidé des voisins âgés ou isolés.

- Projet de construction d'un nouveau collège de 400 élèves pour le Bugey.

Mr BONNARD interroge l'assemblée sur l'opportunité pour la commune de se positionner auprès du Conseil Général pour accueillir cet établissement, sachant qu'il s'agit dans un premier temps d'une décision de principe.

Une majorité se dégage pour suivre la suggestion du Maire.

✓ **Questions diverses :**

- Monsieur FORT :

- Passage de la commission de sécurité à la salle des fêtes de Chazey-Bons :
  - vérifier que les travaux préconisés lors du précédent contrôle ont bien été réalisés
  - demander le reclassement de la salle en catégorie 4 (et non 3 comme actuellement)
  - prévoir la mise en conformité de la salle en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées (à voir avec la communauté de communes).

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures.**

**Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 14 janvier 2010.**

**Chazey-Bons, le 15 janvier 2010**

**Le secrétaire de séance :**  
**Laurent JOLY**

**Le Maire,**  
**Didier BONNARD**